

**BLANQUER,
L'ÉCOLE DE LA CONFIDANCE**

*défiance
on n'en veut pas!*



ENGAGÉ-ES
AU QUOTIDIEN

**Le SNUipp-FSU appelle à se rassembler
Samedi 11 MAI au Théâtre de Verdure à Nice à 11 heures
(côté mer)**

- POUR un Pique Nique revendicatif contre la Loi Blanquer
- conférence de presse, distribution de tracts...



Cliquez ici pour adhérer en ligne

Téléchargez le bulletin d'adhésion ici

2018-2019 - Lettre du SNUipp-FSU n°81

Sommaire : Grève 9 mai, Action / Loi Blanquer: Rassemblement Samedi 11 Mai - 11h, Courrier SNUipp-FSU 06/ IA 06, Classe exceptionnelle, Hors-Classe, Mouvement, Appel tuteurs Cappei, retraite



Jeudi 9 mai : une grève suivie !

Les enseignantes et enseignants des écoles en grève le 9 mai et à Paris le 18 mai pour dire non au projet de loi "école de la confiance", oui à une autre école, oui à des services publics de qualité.

La forte grève dans les écoles le 19 mars, la journée du 30 mars qui a réuni plus de 60 000 manifestants, la journée de grève du 4 avril, les multiples mobilisations locales avec les parents, ont poussé Emmanuel Macron et son ministre de l'Éducation à vouloir désamorcer les mobilisations. Les courriers adressés aux enseignants et enseignantes par le ministre, les annonces du président de la République n'y font rien : leur détermination à refuser tout à la fois le projet de Loi Blanquer mais aussi la réforme de la Fonction publique, reste très forte.

[Lire la suite](#)

1500 Manifestant-es dans les rues de Nice qui ont défilé dans le calme mais avec détermination !

A l'issue de la manifestation, alors que tout le monde se dispersait, des manifestant-es ont été brutalement arrêtés, emmenés au commissariat et placés en garde à vue.

Dernière minute : notre camarade Olivier militant du SNES et de la FSU vient d'être libéré après 24 h de garde à vue.



#ÀParisle18Mai à l'appel du SNUipp et de la FSU !

Le 18 mai prochain les enseignants et les enseignantes avec les parents d'élèves seront de nouveau dans la rue à Paris pour obtenir l'abandon du projet de loi « école de la confiance ».

Très présents dans les grèves et les manifestations de l'aveu même du ministère, les 19 et 30 mars, le 4 avril et le 9 mai, les enseignantes et les enseignants des écoles auront de nouveau l'occasion de s'exprimer dans la rue le 18 mai prochain.

Ce sera, cette fois, à l'occasion d'une manifestation nationale pour redire au ministre de l'Éducation nationale qu'ils ne veulent pas de sa loi sur « l'école de la confiance ». Et celui-ci peut bien évoquer dans les médias un « festival de bobards », les raisons de ce refus sont bien réelles.

Lire la suite

Une délégation du SNUipp-FSU 06 sera présente à Paris.



COURRIER À l'IA

Le SNUipp-FSU s'est adressé à nouveau à l'IA le 7 Mai

- ▶ **Mouvement,**
- ▶ **Hors-classe**
- ▶ **Temps partiel**
- ▶ **Paritarisme**

Lire le courrier **ICI**



La campagne 2019 est ouverte jusqu'au 17 mai .

Candidature à formuler en remplissant une fiche de candidature au travers de l'outil de gestion internet I-Prof (vivier 1) entre le **29 avril 2019** et le **17 mai 2019**.

A cette occasion, il est demandé aux enseignants éligibles de renseigner leur CV sur Iprof (vivier 1 et vivier 2)

Modalités, barèmes..

[Notre dossier et la fiche de contrôle syndicale ici](#)



Une note de service publiée au BO du 21 mars 2019 fixe les règles d'avancement à la hors classe des PE au titre de l'année 2019. Un avancement que les CAPD du printemps auront à examiner.

Conformément aux engagements pris par le ministère, le ratio pro/pro des PE passe nationalement de 13,2 % en 2018 à 15,1 % en 2019, soit une augmentation du nombre de promu-es de 1 945. Ce ratio passera à 17% en 2020, il sera alors identique à celui du second degré.

Par ailleurs dans le cadre des discussions préalables à la publication de la note de service "hors classe", le SNUipp-FSU a obtenu :

- que la situation des personnels en fin de carrière fasse l'objet d'une attention particulière (situation des ex instits partant prochainement à la retraite) ;
- que les critères de départage soient décidés en CAPD.

Cela pourrait permettre que l'AGS soit le premier critère de départage à barème égal. Nous continuons à revendiquer la prise en compte de l'Ags totale comme premier élément de barème.

Notre dossier ici

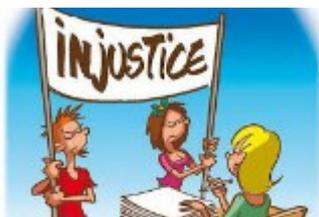


BAREME HORS-CLASSE

Le SNUipp-FSU s'adresse à nouveau à l'IA : [Lire ici](#)

[L'AVIS du Dasen à suivre dans Iprof. Ne pas tenir compte de la date du 26 avril.](#)

Fiche syndicale de suivi et notre dossier [ici](#)



Modèle de recours pour une éventuelle contestation de l'avis de l'an dernier [ici](#)

Copie au SNUipp-FSU

Une dotation en hausse pour 2019 : 483 possibilités pour l'académie contre 418 l'an dernier !



Mouvement 2019 : toujours au point-mort !

La CAPD de la 1ère phase du mouvement, prévue le 28 mai, puis reportée au 6 JUIN est à nouveau décalée à une date non connue à ce jour.

Le calendrier des groupes de travail n'est pas encore consolidé.



QU'ENVOYEZ au SNUipp-FSU 06 ?

- Si ce n'est déjà fait, la **fiche de suivi syndical** pour nous permettre de vérifier le barème de chacun-e ! **ICI**

- l'accusé de réception du mouvement + fiche bonifications (quand il arrivera dans les boîtes mail professionnelles - A renvoyer à l'IA à : mouvement1degre06@ac-nice.fr



Recrutement des tuteurs de terrain dans le cadre du CAPPEI pour l'année 2019-2020

Fiche de candidature à retourner à la circonscription ASH avant le 23 mai

Tout est ICI: <http://06.snuipp.fr/spip.php?article7022>

COPIES au SNUipp-FSU pour suivi



SNUipp FSU Alpes Maritimes sur Facebook



CALCULEZ votre retraite: <http://www.snuipp.fr/Calculez-votre-retraite,10078>

Conserver "le bénéfice de la limite d'âge : ATTENTION !

Pour les ex-instituts devenus PE (avec au moins 15 ans de service d'instituteurs, conserver "le bénéfice de la limite d'âge"(60 à 62 ans selon la date de naissance) des actifs pour le calcul de leur pension peut être important. En cas de carrière incomplète et donc de possible décote, cela permet de bénéficier de l'âge d'annulation de la décote des actifs et non de celui des sédentaires, ce qui est plus avantageux. Il faut formuler sa demande auprès de l'IA au moins 6 mois avant d'atteindre cette limite d'âge.

Le prolongement d'activité au delà de la limite d'âge du corps d'origine n'est possible que dans la limite de 10 trimestres dans le cas général.

Lire la suite et modèle de lettre

SNUipp-Fsu 06 : <http://06.snuipp.fr>

Mail : snu06@snuipp.fr

Adresse : 34 avenue du docteur Ménard 06 000 Nice

Tél : 04 92 00 02 00

SNUipp National : <http://www.snuipp.fr>

Pour ne plus recevoir de mails de cette liste , cliquez sur le lien ci-dessous et saisissez votre adresse e-mail : http://list.snuipp.fr/cgi-bin/mailman/listinfo/snu06_infos